

Besoin d'un véhicule pour quelques heures ?

C'est maintenant possible à Neuilly-sur-Seine à compter du mois de décembre et ce, en quelques clics avec www.monautopartage.fr

À Sablons, Gouraud et Charles de Gaulle, au parking du Carreau et celui de Vinci Parmentier, des voitures électriques sont à la disposition des commerçants, des entreprises et des Neuilliéens.

Pour 29,90 euros/mois seulement avec une heure d'utilisation incluse, 2 conducteurs d'une même famille ou entreprise peuvent profiter de ce service tout compris. L'heure supplémentaire est au tarif de 7€. Rien de tel pour un déplacement de proximité et « cerise sur le gâteau », le stationnement en voirie est gratuit sur Neuilly et Paris.

Comment ça marche :

Pour s'inscrire :

Sur le site www.monautopartage.fr, je découvre l'emplacement des stations. Intéressé, je clique à la rubrique « Je veux m'abonner », je rentre mes coordonnées (email, numéro de portable, numéro de permis de conduire), celles des éventuels autres conducteurs ainsi que les informations nécessaires à la facturation (paiement par prélèvement automatique de l'abonnement mensuel et des heures d'utilisation). Une fois abonné, je reçois un email avec mes identifiants et mes mots de passe.

Pour réserver un véhicule :

Avec mon identifiant et mon mot de passe, je me connecte à www.monautopartage.fr via mon ordinateur ou www.mobile.monautopartage.fr sur mon « smartphone », où je réserve pour un déplacement immédiat ou futur. La réservation et le paiement sont à la demi-heure, kilométrage inclus. Je reçois par SMS ma réservation qui indique la station, le véhicule, la date, l'heure et le code d'accès pour récupérer les clefs ... le véhicule est disponible.

Je m'engage à respecter les règles d'usage de *monautopartage.fr*. L'utilisation est limitée à des distances locales (jusqu'à 12 km de Neuilly, de Vincennes à St Germain-en-Laye) et dans le respect des autres utilisateurs du service. Notamment je reviens à l'heure prévue. En cas de retard je préviens l'assistance. En cas de perte ou de vol de mon mobile, j'en informe immédiatement monautopartage.fr.

A mon retour :

Je ramène le véhicule à la station où je l'ai emprunté. Je le remets en charge.

Avec monautopartage.fr, je gagne de l'argent et suis respectueux de l'environnement :

Pour mes déplacements courts j'évite le coût d'une voiture ou deuxième voiture qui s'élève en moyenne à 5 750 euros par an. L'autopartage, c'est un véhicule se substituant à plusieurs véhicules, un usage individuel complémentaire des transports publics et dans le cadre de déplacement en boucle, il n'y a pas d'effet retour à vide. J'optimise mes coûts, réduis la pollution, l'encombrement dans la ville et je gagne en qualité de vie. Sur www.monautopartage.fr et www.mobile.monautopartage.fr, j'accède aussi à mon interface personnelle pour suivre en temps réel mes réservations, mes consommations et mon action positive sur l'environnement avec un bilan en temps réel.

monautopartage.fr est un service mais aussi une nouvelle philosophie pour vivre ma ville sans bruit sans pollution. Avec monautopartage.fr je m'inscris dans l'écomobilité.

monautopartage.fr

est un service développé par

